l'article 8 visant les alambics de louage ou d'emprunt.

M. Rousse propose d'indemniser le propriétaire d'appareils de distillation devenus inutiles.

L'amendement de M. Rousse est repoussé.

Tous les autres articles jusqu'à 12 inclusivement, relatifs aux bouilleurs de cru, sont adoptés sans modification.

M Berry propose de disjoindre ces douze premiers articles pour en faire une loi spéciale.

Cette motion combattue par M. Rouvier est repoussée par 470 voix contre 60.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

LE SENAT

Avant la séance

Les accidents du travail

Paris, 25 juin. — La commission chargée de l'examen du projet de loi sur la responsabilité des accidents du travail, a adopté les dispositions proposées par M. Poirrier, rapporteur, en ce qui concerne le titre 6 relatif aux assurances. Toutefois elle a décidé que la redevance de 3 centimes 0/0 imposée à titre de garantie aux assujettis ne portera que sur le coefficient de réserve, et sans tenir compte du montant de la patente.

L'appel des jugements de simple police

La commission chargée de l'examen du projet de loi sur l'appel des jugements de simple police, après avoir entendu MM. Trarieux, garde des sceaux, et le directeur des affaires ministérielles, a adopté le projet de loi et nommé M. de Casabianca, rapporteur.

LA SÉANCE

Paris, 25 juin. — Séance à 3 heures, sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

Le président annonce la mort de M. Sébire, sénateur de la Manche et fait son éloge funèbre.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, à titre transitoire pendant une année à partir du 1er juillet 1895.

M. Boulanger, rapporteur, d'accord avec le gouvernement, demande l'urgence.

M. Peytral la combat. Il estime que le débat mérite un plus ample développement.

Après les explications de M. Boulanger le Sénat prononce l'urgence.

Le renvoi demandé est repoussé après les discours de MM. Jacques Et Emmanuel Arago.

Le projet de la Chambre est repoussé par 241 voix contre 25.

Le Sénat s'ajourne à jeudi.

La séance est levée à 6 h. 20.

M. Félix Faure à Montesson

Paris 25 juin. — Le président de la République, accompagné du secrétaire général de la présidence, de M. Le Gall, directeur du cabinet, et d'un officier de sa maison militaire, s'est rendu, cet après-midi, à Montesson, pour inaugurer la maison d'éducation pénitentiaire fondée par le Conseil général de la Seine.

M. Félix Faure a pris le train à la gare Saint-Lazare à une heure vingt-cinq. Le salon des premières avait été décoré de fleurs, d'arbustes et de tentures à crépines d'or.

Le président de la République a été reçu à la gare par les ministres de l'intérieur et de la justice, le président et les membres du Conseil général de la Seine.

A l'inauguration de la maison d'éducation de Montesson, des discours ont été prononcés par MM. le préfet de la Seine et Louis Lucipia, président du Conseil général de la Seine.

Louis Lucipia qui est l'un des promoteurs du système appliqué à Montesson a insisté sur le caractère familial de cette maison d'éducation.

Mariage de la princesse Hélène

Paris, 25 juin. — Le mariage de la princesse Hélène d'Orléans, fille du comte de Paris, avec le duc d'Aoste, neveu du roi d'Italie, l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche, a été célébré aujourd'hui à Kingston (Angleterre) à 11 heures, sans incident.

Un grand nombre de personnages princiers assistaient à ce mariage royal.

Nous laissons aux feuilles conservatrices et mondaines le soin de donner des détails sur cet incident insignifiant qui ne peut intéresser en rien la démocratie.

LE TRAITÉ FRANCO-CHINOIS

Paris, 25 juin. — Le traité franco-chinois dont nous avons parlé hier complète la rectification de notre frontière du Tonkin qui était en cours depuis 1887 et qui n'avait pu être effectuée que partiellement. La délimitation était faite depuis Monkay jusqu'à Laokay.

La partie complémentaire qui vient d'être consacrée par le traité en question va de Laokay jusqu'au Mékong. De la sorte, le contact est établi sans solution de continuité entre nos possessions et celles de la Chine, depuis la vallée du Mékong jusqu'à Laokay.

Le traité comporte ensuite des dispositions commerciales relatives au transit des marchandises et établit par voie de pénétration la liaison complètes de voies ferrées et télégraphiques entre le Tonkin et la Chine.

Incident démenti

Nice, le 25 juin. — La nouvelle de l'arrestation de deux chasseurs alpins par les Italiens, nouvelle annoncée par la presse locale, est démentie.

Naufrage d'un steamer

Le Havre, 25 juin. — Le steamer français *Cayor*, capitaine Lagelouze, allant de Bordeaux au Sénégal s'est échoué à 40 milles au nord de St-Louis (Sénégal). Il se trouve dans une position entièrement critique. Un steamer a été envoyé à son secours.

L'équipage a été sauvé.

ÉTRANGER

BELGIQUE

Drame conjugal

Bruxelles, 25 juin. — Cet après-midi, un ouvrier du nom de Z..., habitant Uccle, avait abondamment fêté la dive bouteille. Rentrant chez lui en état d'ivresse, il dit à sa femme qu'il n'avait plus d'argent et lui en demanda pour continuer à boire. Sur le refus qu'il essuya, une vive discussion s'engagea.

Alors, l'ivrogne s'empara d'une hache et en frappa la malheureuse avec rage au moyen du marteau qui se trouvait au revers du tranchant. Mme Z..., tomba, baignée dans son sang. Le meurtrier s'enfuit, mais il ne tarda pas à être arrêté et conduit au poste. Pendant ce temps, des voisins s'empressaient autour de la victime. Un médecin, mandé en toute hâte, lui donna les soins que réclamait son état. On espère de le sauver.

ITALIE

L'affaire Crispi

Rome 25 juin — A la séance d'aujourd'hui, à la Chambre, l'extrême-gauche a demandé la nomination d'une Commission d'enquête à laquelle devraient se soumettre MM. Crispi et Cavalotti.

La droite demande que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour résoudre la question morale

Crispi repousse les deux propositions, disant qu'après avoir fidèlement servi son pays pendant 53 ans, il a le droit de se considérer inattaquable.

Finalement une proposition de M. Torrigiani renvoyant à un mois, c'est-à-dire aux calendes grecques, ces deux propositions, est adoptée par 283 voix contre 115.

Le budget de la guerre

Rome, 25 juin. — Le ministre de la guerre vient de présenter à la Chambre une demande de crédits extraordinaires pour un total de 13,400,000 lires.

Dans ce chiffre sont compris : 9 millions pour la fabrication de 100,000 fusils pendant l'exercice 1895-96, 1,500,000 lires pour l'achèvement de fortifications; 500,000 lires pour les approvisionnements de guerre; 800,000 lires pour la construction de nouveaux forts; 400,000 lires pour les nouvelles routes militaires dans la région Alpine et 400,000 lires pour la défense des côtes.

Echouement d'un cuirassé

Rome, 25 juin. — Une dépêche de Kordow (Danemarck) au *Lloyd* annonce que le navire de guerre italien *Sardegna*, revenant de Kiel, s'est échoué dans le Grand Belt.

Des vaisseaux de guerre danois et allemands sont allés à son secours

RUSSIE

Le couronnement du Tzar

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — La commission spéciale chargée des préparatifs pour la célébration du couronnement impérial, qui aura lieu à Moscou au printemps prochain, vient d'arrêter le programme des fêtes et de fixer leur durée à huit jours.

Les représentants de la presse étrangère qui seront admis à assister à ces fêtes seront en outre invités à visiter la grande exposition de Nijni-Novgorod, qui sera inaugurée par l'empereur et l'impératrice en personnes.

ESPAGNE

L'insurrection cubaine

La Havane, 25 juin. — Le chef insurgé Casalla, ancien major espagnol, a été tué près de Plautas. Deux de ses partisans ont été tués et onze blessés dans le même combat.

Une dépêche officielle de la Havane annonce que les troupes ont battu une bande à Puerto-Bayamo, tuant trois insurgés, et une autre bande à Montejo, faisant cinq prisonniers.

ALLEMAGNE

Explosion d'une poudrière

Nombreuses victimes

Strasbourg, 25 juin. — Un magasin de poudre a fait explosion sur le polygone de Haguenau.

Les explosions se sont succédées pendant deux heures. Plus de cent soldats ont été blessés ainsi qu'un grand nombre de personnes.

ANGLETERRE

La crise ministérielle

Londres, 25 juin. — Les difficultés de la situation sont loin d'être encore résolues. Tout dépend de l'attitude que va adopter le parti libéral. Lord Salisbury ne peut accepter de prendre le pouvoir que si le gouvernement sortant s'engage à lui donner son appui pour le vote des crédits qui doit permettre d'attendre les élections générales.

Hier on a pu croire un moment que cette entente allait se faire entre les deux partis mais un fait capital s'est produit depuis ; c'est la rentrée en scène de M. Gladstone.

Le vieil homme d'Etat a dîné hier soir avec lord Rosebery. On lui prête l'intention de reprendre activement la campagne en faveur du *home rule*.

DERNIÈRE HEURE

Londres, 25 juin. — Le ministère est officiellement constitué. Lord Salisbury prend la présidence du Conseil et le portefeuille des affaires étrangères, avec MM. Devonshire, comme président du Conseil privé; Dalfour, premier lord de la trésorerie: Chamberlain, ministre des colonies; Hicks Beach, ministre des finances et Goscher, ministre de la marine.

UN NOUVEAU CANAL

On mande de Saint-Pétersbourg à la *Neue Presse* que le gouvernement russe vient de remettre au département des communications fluviales, un projet tendant à unir la mer Baltique à la mer Noire par un canal reliant le Dieper à la Dwina.

LE DRAME
du Faubourg Saint-Honoré

Voici des détails circonstanciés sur le drame sensationnel qui s'est déroulé lundi soir à Paris, rue du Faubourg St-Honoré, où M. Carré, avocat à la Cour d'appel, s'est suicidé avec sa femme, comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro.

Avant le drame

Riche, très indépendant jouissant d'une haute situation, Me Carré semblait heureux. Il avait épousé en 1885, Mme Grustadt, divorcée d'un banquier viennois, M. Militzer.

Les deux époux s'adoraient. Longtemps, ils avaient vécu ensemble, ne pouvant se marier. Dès que la loi du divorce fut votée ils firent d'actives démarches pour obtenir le divorce Militzer-Crustadt, et aussitôt qu'il fut prononcé, Me Carré épousa sa maîtresse.

Mme Carré était une femme gaie, très aimable, spirituelle.

Le ménage occupait faubourg Saint-Honoré un petit hôtel situé au fond d'une cour, élevé de deux étages et d'un loyer annuel de 6.000 fr.

A Auxon, dans l'Aube, pays de M. Carré, ils avaient une magnifique propriété.

C'était lundi leur premier jour de réception de Mme Carré, Elle rentra, à cet effet, à trois heures et demie de l'après-midi. Elle vit plusieurs personnes et fut aussi gaie, aussi charmante que de coutume.

A cinq heures et demie, Me Carré rentra à son tour. Il pria un ami, M. Léon-Bernard Derosné, d'aller lui faire une commission dans le quartier, et bien que ce fût le jour où il recevait ses clients, il sortit quelques instants après le retour de son ami. Il ne rentra qu'à six heures et demie

M. Bonhoure, son ancien secrétaire, revenu récemment du Tonkin, et qui venait souvent voir Me Carré, se trouvait sur le palier du rez-de-chaussée, lorsqu'il entendit l'avocat dire à sa femme : « Ma bonne amie, je n'ai pas réussi, nous n'avons plus qu'à mourir! »

Le Drame

M. Carré entra aussitôt dans son cabinet de travail.

Mme Carré monta au premier étage. M. Bonhoure craignant un malheur la suivit. Elle se rendit dans son cabinet de toilette, et prit un flacon de poison qu'elle se disposait à avaler quand M. Bonhoure se jeta sur elle et chercha à lui arracher le poison.

La lutte fut terrible.

Elle dura plusieurs minutes. Mme Carré criait :

— Laissez-moi ! laissez-moi ! vous voyez bien qu'il faut que je meure !

M. Bonhoure réussit à lui enlever son flacon.

A ce moment, un coup de revolver retentissait dans l'hôtel.

Mme Carré, profitant de la seconde d'hésitation qui saisit M. Bonhoure, lui échappa et descendit l'escalier en courant. Bientôt revenu à lui, voulant arracher cette pauvre femme à la mort, M. Bonhoure se précipita à sa poursuite.

Il arriva trop tard, Mme Carré s'était rendue dans le cabinet de travail de son mari, d'où était venu le bruit du coup de revolver.

L'avocat gisait sur le parquet : il s'était fait sauter la cervelle. Le malheureux râlait encore.

Mme Carré lui arracha de sa main crispée son revolver, en s'écriant :

— Cher ami, je te suivrai jusque dans la mort!

Elle se tira une balle dans la tête. La mort fut instantanée.

M. Bonhoure arriva pour la voir tomber sur le corps de son mari. Mme Jeanne Carré n'avait que quarante-quatre ans.

Notes biographiques

Me Carré laisse une fortune que l'on pense assez forte.

Son père était instituteur.

Travailleur infatigable, avocat de beaucoup de talent, ayant une belle clientèle, Me Carré s'est fait lui-même.

Fervent républicain, il était déjà républicain sous l'Empire.

Esprit fin, mordant, très honnête, il avait au barreau de Paris une situation enviée. Cependant jamais il n'avait pu se faire élire membre du conseil de l'ordre. Tous les jeunes avocats, admirateurs de son talent et de sa probité votaient toujours pour lui. Mais les vieux, les jaloux, les pédants, se chuchotaient tout bas :

« On ne peut pas le nommer, il a épousé sa maîtresse. »

Avocat de la ville, ainsi que nous le disons plus haut, Me Carré plaidait dans les affaires d'expropriations. Peu d'avocats connaissait aussi bien que lui les questions de propriété.

Parmi plusieurs procès célèbres dans lesquels Me Carré a joué un rôle, rappelons le procès intenté à un parfait honnête homme, pour outrages aux bonnes mœurs, sur un rapport d'agents qui avaient déclaré l'avoir vu se livrer à des malpropretés, par le trou d'un urinoir de l'avenue Victoria.

Me Carré fit une enquête personnelle avant l'audience, et alors il prouva que le trou en question était à hauteur de tête d'homme.

L'échafaudage de mensonges des bandits de la police s'écroulait.

Me Carré obtint un retentissant acquittement.

Me Carré n'avait pas d'enfants. Riche, heureux, honoré, il avait toutes les satisfactions que peut désirer un homme.

On ignore quel mobile puissant a pu le pousser lui et sa femme à cet acte de désespoir.

COURRIER DE BELGIQUE

Bruxelles, 25 juin.

A Ostende

Un député de l'arrondissement d'Ostende est mort il y a quelques jours. Son rôle au parlement avait été absolument nul et il était absolument inconnu en dehors de son arrondissement.

M. Carbon c'est son nom était le plus jeune député du parlement il avait en effet quelques semaines en moins que notre ami Vanderuelde qui se trouve dès à présent le benjamin de l'assemblée.

Quelle sera l'attitude du Parti ouvrier dans cette élection partielle? Aux dernières élections législatives, nous n'avons pas lutté dans cet arrondissement, il n'y a pas d'illusions à se faire, le nombre des socialistes doit y être des plus restreints. C'est ainsi qu'à Bruges, l'arrondissement qui touche à Ostende, nous n'avons obtenu que 400 votes.

Cependant les derniers événements parlementaires le prestige qui accompagne fatalement le succès, ont fait parler de nous dans ces bourgs arriérés. Voilà pourquoi il faut lutter pour se compter et pour faire de la propagande.

A part la ville d'Ostende où les idées de progrès se sont un peu répandues, toutes les autres communes sont absolument dans les intentions de celles dont je faisais la description dans mon article intitulé : *La propagande à la campagne*.

Un beau succès

Un concours international de sociétés chorales a eu lieu à Dinant dimanche dernier, c'est la société l'*Echo du Peuple* cercle socialiste, faisant partie de la Fédération bruxelloise du Parti ouvrier qui a eu les honneurs de la journée.

La vaillante société a obtenu le premier prix avec félicitations du jury.

La population ouvrière de Bruxelles prépare aux travailleurs artistes une enthousiaste réception.

Qui dira encore que les socialistes sont les ennemis de la civilisation et de l'art ?

La retraite de M. Beernaert

Il paraît dès à présent certain que M. Beernaert, ancien chef du cabinet, actuellement président de la Chambre ne sollicitera plus l'année prochaine le renouvellement de son mandat et qu'il compte se retirer de la vie politique.

M. Beernaert s'est montré au parlement le champion du libre-échange. Le remarquable discours qu'il a prononcé dernièrement aux Chambres lui a aliéné la sympathie de ses anciens partisans, tous protectionnistes enragés.

Déjà, au mois d'octobre dernier, ils lui en voulaient et sa dernière intervention dans la discussion des droits protecteurs a mis le comble à leur exaspération. L'ex-chef du gouvernement n'a été maintenu candidat que grâce à la haute intervention du clergé.

M. Beernaert est encore le seul homme de reel talent que possède le parti conservateur; le voilà qui s'en va, que va-t-il donc rester à ces malheureux défenseurs de l'ordre?

Georges GOTEMANS

CHRONIQUE ÉLECTORALE

LA RÉUNION CASSE-WILLAY

MM. Casse, Willay et Manfroy ne seront pas, paraît-il, candidats au Conseil général.

L'*Echo du Nord*, à qui nous avions emprunté cette nouvelle, aurait été victime d'un joyeux fumiste.

M. Willay, paraît-il, indigné qu'on ait pu lui prêter l'intention de lutter contre l'opportuniste Mariage, MM. Casse et Manfroy seront trop heureux de soutenir MM. Basquin et Tribourdeaux.

La réunion, au cours de laquelle MM. Casse et Willay devaient rendre compte de leur mandat de conseillers municipaux, était également l'œuvre du Lemice-Terrieux en question. La population, d'ailleurs avait trouvé la nouvelle si invraisemblable qu'aucun électeur ne s'était rendu lundi soir à l'estaminet où la réunion devait avoir lieu.

MM. Casse et Willay s'y trouvaient cependant : et, enhardis par la solitude, ils se décidèrent à se rendre mutuellement compte de leur mandat municipal.

Willay écouta Casse, Casse applaudit Willay, et tous deux se délivrèrent un vote de félicitations.

Un seul incident à noter : Casse ayant interrompu Willay, celui-ci le menaça de le faire expulser par la cabaretière. Mais celle-ci se refusa à éliminer son unique consommateur et la séance fut levée.

Après un ordre du jour de satisfaction voté à l'unanimité, et dont on trouvera le texte dans le prochain numéro du *Prolétaire du Nord*, dont M. Vel Durand prépare la réapparition.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Réunions publiques

Lille-Nord-Est

Réunion du comité électoral du canton Nord-Est jeudi 27 à 8 heures du soir, estaminet Viseur, rue Rabelais 6, à Fives. — Présence indispensable.

Lille Sud-Est

Jeudi 27 Juin, à 8 heures, réunion de la Commission électorale, chez Goudin, 21, rue de la Vignette.

Samedi 29 juin, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet de la *Liberté*, 21, rue de la Vignette, Réunion publique par le citoyen Dupied.

Canton de Cysoing

A Camphin-en-Pévèle, salle Vve Delemarle-Séquesse, dimanche 30 juin, à 5 heures, par les citoyens Ragheboom et Devernay.

Canton d'Haubourdin

MARAIS-DE-LOMME. — Dimanche 7 juillet, à 8 heures du soir, à l'estaminet du *Petit-Bonheur*, réunion publique et contradictoire avec le concours des citoyens Ragheboom, Paulon et Delerouelle.

Ordre du jour : la prochaine élection cantonales.

Réunion du Comité cantonal. — Dimanche. 7 juillet, à 4 heures, réunion de toutes les section du canton à l'estaminet du *Petit Bonheur*, au Marais de Lomme.

Les délégués sont priés d'apporter un rapport concernant le nombre d'affiches et de bulletins pour leur commune respective et pour celles qu'ils voudraient visiter.

LOMME. — Dimanche 7 juillet, réunion du comité central, au *Cœur Joyeux*, à 5 heures du soir.

Présence indispensable.

Chronique Régionale

QUERELLE DE CLOCHER

Le *Progrès* et la *Dépêche* se disputent ferme à propos... du clocher de Frelinghien.

La feuille opportuniste prétend que grâce aux pressantes démarches du blackboulé Bonduel, l'église de Frelinghien va être dotée d'un clocher neuf. Le journal clérical jure ses grands dieux que les habitants de cette heureuse commune devront cette précieuse faveur à M. Jules Dansette.

Il paraît que le *Progrès* se pare sans vergogne des plumes du paon.

N'est-elle pas réjouissante cette prise de bec entre opportunistes et cléricaux au sujet d'un clocher?

Les demoiselles du téléphone

Le directeur général des postes et télégraphes vient d'adresser une circulaire aux chefs du service du téléphone pour leur prescrire un peu plus d'urbanité dans leurs rapports avec le public; c'est à la suite de plaintes fort sérieuses que M. de Selves a décidé d'agir avec une vigueur qui jette l'émoi parmi ces demoiselles souvent charmantes mais plus souvent encore un peu... grincheuses.

LES DÉCORATIONS DU 14 JUILLET

On termine en ce moment, dans les ministères, les mouvements de nominations et promotions qui doivent avoir lieu dans la Légion d'honneur à l'occasion du 14 juillet; les mouvements des finances et de la justice sont déjà prêts ; ceux de l'intérieur et de la grande chancellerie paraîtront les derniers.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les palmes académiques accordées en juillet seront uniquement réservées au personnel enseignant.

Que de boutonnières d'opportunistes et de ralliés doivent déjà bâiller !

Les manœuvres du 1er corps d'armée. — Les manœuvres du 1er corps d'armée (manœuvres de brigade) auront lieu cette année vers St-Omer, Dunkerque et Hazebrouck.

La pêche en eau trouble

On nous écrit de Dunkerque :

M. Delalys me met au défi de publier les lettres qu'il a écrites aux sociétés de Dunkerque. Cela me serait difficile, et pour cause, n'en ayant jamais eu connaissance et n'en désirant rien faire. Il faudrait d'ailleurs avoir du temps de trop.

Ce que j'ai dit, je le maintiens.

M. Dubois s'apercevra bientôt qu'il a fait fausse route en prenant un ton arrogant qui ne lui sied guère et qui fera le plus grand tort au syndicat qu'il dirige dans une mauvaise voie.

On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre!

Continuez votre œuvre néfaste, M. Dubois, vous ne tarderez pas, ainsi que le syndicat, à faire l'expérience de ce vieux proverbe.

La place nous manque pour donner la liste des vainqueurs du concours de Dunkerque, disons pour aujourd'hui que le concours a été brillant et que les sociétés suivantes s'y sont disputé les prix : Calais, Hénin-Liétard, Dixmude (Courage et Espoir), Dixmude (Les enfants de l'Isère), Tourcoing; Furnes ; Wasquehal, Vulpen, Nieuport, Douai, Ixelles, Mons, Adinkerque, Dunkerque (Perche), Coudekerque-Branche

Un pêcheur dunkerquois.

LE FESTIVAL DE MASNIÈRES

La charmante commune de Masnières dans l'arrondissement de Cambrai, s'était mise en frais dimanche pour recevoir ses invités.

Les maisons, à de rares exceptions près étaient pavoisées de trophées de drapeaux de guirlandes, de lanternes vénitiennes et de verdure.

Les rues étaient décorées avec beaucoup de goût. Nous citerons particulièrement l'habitation de M. Dujardin-Loquet, maire de Masnières. Les fausses portes sur lesquelles on lisait les inscriptions suivantes : Soyez les bienvenus — Honneur aux invités — Honneur aux étrangers, etc., etc.

Les kiosques étaient de toute beauté.

Dès midi 1/2, dans les rues de Masnières retentissent les plus joyeux pas redoublés. Ce sont les sociétés musicales, les chorales, sociétés de trompes de chasse et les compagnies de sapeurs-pompiers qui se dirigent vers la mairie où le vin d'honneur leur est offert par la municipalité et les membres du Comité d'organisation.

Vers 2 h. 1/2 commence le défilé. C'est un très joli coup d'œil que ce mariage de bannières multicolores, des tenues civiles et militaires que relèvent les casques luisants des pompiers, les maillots d'un blanc immaculé des vaillants gymnastes et les instruments de cuivre des excellents musiciens.

Le défilé a été magnifique d'ordre et de précision. Cette longue file de sociétés formait un ensemble magnifique. Sur tout le parcours la foule se pressait joyeuse et saluait les sociétés de ses applaudissements.

On a principalement remarqué les Ocarinistes de Walincourt, coiffés du béret basque et conduit par le sympathique M. Barbaux.

La société de gymnastique la Cambrésienne, la Jeune Fanfare de Crèvecœur.

Après la dislocation du cortège a eu lieu la fête de gymnastique. La splendide exécution des différents mouvements a littéralement charmé le public qui n'a pas ménagé ses applaudissements Les mouvements spéciaux ont été enlevés avec un brio et une perfection qui font honneur au dévoué professeur, M. Deflandre et aux moniteurs.

A l'issue de la fête a eu lieu le concert par la musique municipale de Cambrai sous la direction de M. Hébert. Le public nombreux qui se pressait autour du kiosque splendidement décoré a acclamé les vaillants musiciens et c'était justice.

Pendant le concert avait lieu le tir à la cible pour les pompiers.

Ce n'est que vers 6 heures que le festival a commencé. Nous ne pouvons nommer toutes les sociétés qui se sont fait entendre, mais nous devons dire que l'exécution a été excellente partout, et néanmoins nous devons citer le succès spécial obtenu par la musique de Crèvecœur, si artistement dirigée par M. Albert Vérin.

Ajoutons que toute les sociétés ont cueilli de nouveaux lauriers sous forme de médailles, de splendides palmes, de couronnes et d'objet d'art.

Vers neuf heures aux fenêtres, des lanternes vénitiennes et des verres multicolores s'allument, des étoiles de gaze et des girandoles illuminent le kiosque et batiments communaux.

Le bal organisé par la municipalité a réussi pleinement et de charmants couples s'y sont livrés aux joyeux ébats de la danse jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

En terminant ce compte-rendu nous tenons à féliciter le comité d'organisation au nom de tous ceux qui aiment ces festivals ou qui en profitent et nous ajouterons que jamais Masnières n'a organisé des réjouissances populaires aussi réussies.

Une Proposition de l'Abbé Lemire

LES DÉBITS DE TABAC-BUVETTES

L'abbé Lemire vient de déposer comme amendement au projet de réforme des boissons les articles additionnels suivants :

A partir de la promulgation de la présente loi, les dettes contractées pour liqueurs alcooliques consommées sur place dans un débit seront assimilées aux dettes de jeux et de paris visées par l'article 1965 du Code civil.

A partir également de la promulgation de la présente loi, il ne pourra plus être vendu en détail ni alcool, ni liqueurs alcooliqués quelconques dans le local d'un débit de tabac.

Le second article de cet amendement intéresse d'une façon particulière la région du Nord et surtout la ville de Lille où il a produit une émotion assez considérable.

A part trois ou quatre exceptions, les débitants de tabac de la ville sont également débitants de liqueurs, et à moins d'être placés dans des conditions absolument spéciales, favorables à une vente considérable, il ne peut en être autrement.

Il faut, en effet, distinguer le *titulaire* d'un bureau de tabac, de son *tenancier*. Ce dernier, gagne personnellement, si peu de chose sur la vente du tabac et des timbres, que le produit de cette vente suffit à peine au payement de la redevance qu'il doit donner chaque année au propriétaire, ou titulaire du débit.

Lui enlever le droit de tenir buvette ouverte, serait lui retirer tout bénéfice, ce serait l'obliger à travailler pour un autre sans rémunération suffisante.

Que l'abbé Lemire demande, dans ces conditions, que le débit soit tenu par son titulaire, et que la veuve du général X... ou du chef de division Y... débite elle-même du Maryland ou du caporal plus ou moins supérieur...

Ces quelques réflexions nous ont du reste été suggérées à la suite d'une enquête que nous avons faite près de plusieurs débitants de tabac qui, tout en s'en étonnant, semblent parfaitement rassurés sur le sort réservé à l'amendement du député d'Hazebrouck.

Nous ne savons trop à quel sentiment a obéi l'abbé Lemire en déposant cette proposition, qui laisse même indifférents les cafetiers et cabaretiers à qui elle semblerait profiter.

Ch. B.

AVIS. — *Nous informons nos nouveaux lecteurs qui désireraient posséder le commencement de notre feuilleton* **Le Comte de Monte-Cristo** *qu'ils peuvent le demander à tous nos vendeurs, qui seront tenus de le leur remettre gratuitement.*

CHRONIQUE COLOMBOPHILE
ET DES SPORTS

LE GRAND CONCOURS COLOMBOPHILE GÉNÉRAL ET INTERNATIONAL d'Ajaccio

Pour la première fois, les colombophiles françaises tentent une épreuve audacieuse; il s'agit du grand concours général et international d'Ajaccio.

Ce concours est organisé par le cercle *Union*, de la rue Pauvrée, à Roubaix.

La distance à parcourir par les pigeons est de 1064 kilom/tres, soit 266 lieues. Voici les conditions du concours ; cinq mille francs de prix sont garantis.

Prix d'honneur. — 500 francs en dix prix de 50 fr. aux dix premiers pigeons constatés.

Prix d'excellence. — Dix objets d'art aux dix premiers pigeons constatés.

1. Bronze, Qui vive ! par A. Croisy. — 2. Bronze, sergent Robillot, par Aug. Paris. — 3. Vase majolique, Bleu Sèvres, monture bronze. — 4. Garniture de cheminée, bronze, marbre noir. — 5. Jardinière rouge, monture bronze. — 6. Service en argent, 7 pièces, don de quelques membres du sport colomb. verviétois. — 7. Bronze, Murmure des flots, par Rancoulet. — 8. Bronze, Voix célestes, par Rancoulet. — 9. Garniture de cheminée, bronze et marbre rouge. — 10. Service fumeur, bronze.

Prix de mises facultatives. — 1° Dix francs : premier prix 300 francs, dernier prix 100 francs, 2e Deux francs : Prix uniformes de 40 francs, ne pouvant être obtenus que par les pigeons n'ayant remporté aucun autre prix de mises ou poules.

Pendant toute l'après-midi de lundi et jusqu'à une heure assez avancée de la soirée une grande animation n'a cessé de régner au siège du cercle *Union*, chez M. Eugène Meurisse, café Pandore, où l'élite de la Colombophilie du Nord et des départements limitrophes s'était donné rendez-vous.

Dans la soirée, la cour du local était éclairée *a giorno*. Le coup d'œil était splendide.

On a beaucoup remarqué les prix d'excellence, exposés au cercle.

Pour donner plus de facilités aux amateurs étrangers, deux bureaux d'inscription ont été constitués : le premier salle des ventes *Martinet* Grande-Place, à Bruxelles ; le second, à Courtrai, café du Saumon.

Le bureau de Bruxelles, où MM. Pierre Ducatteau et Henri Delmotte de Roubaix, ont été délégués pour suivre les opérations, a inscrit 147 pigeons : celui de Courtrai où ont été délégués MM. Jules Oudart et Henri Capart, du Cercle Union, a inscrit 105 pigeons,

Roubaix en a inscrit 401.

Une vingtaine de mille francs sont engagés.

A l'occasion du concours d'Ajaccio, la musique communale de Bruxelles a donné un concert sur la Grand'Place.

M. Pierre Ducatteau, de Roubaix, chargé de recueillir les inscriptions, a été porté en triomphe quand la musique a joué la *Marseillaise*.

Les pigeons sont partis hier de Bruxelles, par le train express de 9 heures du matin, qui arrive à Paris à 3 h. 1/2.

Les opérations ont été faites, dans tous les bureaux, à la satisfaction générale.

JEU DE BALLE

Tourcoing. — *Le concours du jeu de balle.* — Cette intéressante lutte s'est continuée dimanche entre quatre nouvelles parties, savoir : 1° Cuesmes (partie Auquier) contre Tourcoing, les Bras-de-Fer.

Les Bras de Fer n'ont guère justifiés leur noms : ils ont été facilement battus par leurs adversaires, qui sont, il est vrai, de première force : 7 jeux contre 2; — 32 quinze à Cuesmes et 17 à Tourcoing.

2° Bouvignies (Partie Couteau) contre Roubaix (Partie Dupuis).

C'est une des plus belles luttes à laquelle il nous ait été donné d'assister ; les joueurs sont arrivés 6 à 6 et 40 à 2. Roubaix a perdu, mais avec honneur, si l'on comptait par nombre de *quinze*, il serait sorti vainqueur, car il en a fait 39 contre Bouvignies 38.

3° Enfin les deux parties gagnantes se sont mesurées et Cuesmes a assez facilement remporté la victoire par 7 jeux contre 3. 32 quinze contre 17.

Si cela continue, la Belgique battra la France !

Voici les parties appelées pour dimanche prochain :

1° Quesnoy-sur-Deûle contre Tourcoing (les instituteurs).

2° Tourcoing (les Marbriers) contre Roubaix (Brisurée).

3° Partie de maîtres.

Jeu de Boule à la platine

Roubaix. — Dimanche 14 juillet aura lieu un grand jeu de boule à la platine, chez M. Jean-Baptiste Jorion, cabaretier au Rédacteur, rue de Lannoy. 300 francs de prix en espèces, répartis comme suit : 1er prix 100 francs, 2e, 70 fr., 3e, 50 fr., 4e, 35 fr., 5e, 20 fr., 6e, 15 fr., et 7e, 10 francs.

L'inscription se fera chez Jules Codart, rue de Lannoy, la porte au côté de jeu.

La mise est de 0,50 centimes. Le jeu est nouvellement mis à neuf.

Lys-lez-Lannoy. — Le sieur Carlos Bettebière, estaminet du Tambour, rue du Pavé, informe les amateurs qu'il donnera un grand jeu de boule à la platine, le dimanche 14 juillet. Il y aura 110 fr. d'enjeu répartis comme suit : 1er prix, 40 fr. — 2e, 25 fr. — 3e, 15 fr. — 4e, 12 fr. — 5e, 8 fr. — 6e, 5 fr. — 7e, 5 fr. — La mise sera de 25 centimes.

Dimanche 30 juin, il sera joué de très beaux jambons chez M. Christory, rue de la Malcense, *au bec d'acier*. On y invite les amateurs. Le jeu commencera à 7 heures. Inscription jusqu'à 8 heures.

Wattrelos. — Résultats du concours colombophile de Chantilly organisé par la société des Ambulants établie chez la veuve Laloy, vieille Place.

420 pigeons, dont 321 pour le concours, ont été lâchés à 10 heures, par un beau temps vent Nord par M. Echevin, convoyeur.

1er prix, Lepers, Wattrelos, 4 p. et u., 2e Degeyter, id., 3 p., 3e Deletour, id., 4 p., 4e Barbieux, id., 2 p., 5e Dubrulle, id., 2 p., 6e Salembier, id., 3 p., 7e Gustave Baptiste, Hersaux, 4 p. 8e Leblanc, id., 1 p., 9e Sénécaut, Wattrelos, 3 p. 10e Loosfeld, id., 1 p., 11e Courouble, Roubaix, 2 p. — 12e Duvilliers, Wattrelos, 3 p, 13e H. Iyanbreck, id, 2 p.

14e Haustraete, id., 1. — 15e Demerter, Hersaux, 2 p. — 16e Boulanger, Wattrelos, 1 p. — 17e Récopet, id., 2 p. — 18e Lanck, id., honneur. — 19e Lepers, id, 2 p. — 20e Boulanger, id., 2 p. — 21e Delcroix Seynave, Herseaux, 1 p. — 22e Delcroix Seynave, id., 1 p. — 23e Destombes, id., 1 p, — 24e Verclayse, Wattrelos, 1 p.

25e Verclayse, Wattrelos, 1 p, 26e Vancauwenberghe, Wattrelos 1 p, 27e Segard, Wattrelos P H, 28e Rasson, Wattrelos, 29e Losfeld, Roubaix 1 p, 30e Caby, Roubaix 1 p, 31e Humbreck, Wattrelos R, 32, Boulanger, Wattrelos, 33e Brey, Hersaux, 34e, Houtemane, Wattrelos 35e, Losfeld, Roubaix. 36e Deletour, Wattrelos 37e Galon, Wattrelos, 38e Nollet, Roubaix.

39e Plouvier, Hersaux. — 40e Plouvier, Hersaux.

La première série de 2 pigeons : Lepers, Wattrelos. — 2e série, Vercleef, Wattrelos. — 3e série, Losfeld, Roubaix. — 4e série, Deletour, Wattrelos. — 5e série, Plouvier, Wattrelos.

1re série de 4, Boulanger, Wattrelos, 2e série Degeyter, Wattrelos.

1re série de 3 pigeons Seynave Wattrelos.

2e série Duvillers Wattrelos. Le premier pigeon a été constaté à 12 heures 27 min. 05 avec une vitesse de 1,200 m. 28 c.

Le dernier à 12 heures 30 m. 05 avec une vitesse de 1,119 m. 318.

Distribution des prix jeudi à 8 heures.

Echos du concours de Chantilly, chez Laloy, Vieille-Place.

Un pari de 50 francs contre 25 francs a été fait entre MM. Verclef et Vancauwenberghe et a été gagné prr ce dernier,

Un second pari a été fait entre MM. Fernand Dillies et Lepers, le dernier dans cette épreuve a gagné de 10 minutes,

AVIS AUX CLIENTS
de l'Imprimerie Ouvrière
DE LILLE

Par suite d'un nouvel arrangement à partir de ce jour, toutes les commandes pour l'Imprimerie ouvrière doivent être remises aux bureaux du journal le **Réveil du Nord**, *qui est chargé des écritures et des recettes.*